

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Adaptation de certains actes à la procédure de réglementation avec contrôle, règlement "omnibus", quatrième partie Sujet 8.40.10 Relations interinstitutionnelles, subsidiarité, proportionnalité, comitologie	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex